

Guide des styles INSPQ-TOPO et INSPQ-NAPP pour ZOTERO

Institut national de santé publique du Québec

Gérald Baril

16 septembre 2014

(dernière mise à jour le 19 août 2015)

Table des matières

Introduction	3
Partie A Présentation des renvois bibliographiques.....	4
A.1 Méthode numérique.....	4
A.2 Méthode auteur-date	4
Support papier.....	4
Support électronique.....	4
Particularités	4
Partie B Présentation des notices bibliographiques.....	6
B.1 Description des différentes zones d'une notice - SUPPORT PAPIER.....	6
B.2 Description des différentes zones d'une notice - SUPPORT ÉLECTRONIQUE	7
B.3 Quelques particularités dont il faut tenir compte	8
Choix de la langue à utiliser pour la référence	8
Emploi des majuscules dans les titres et les sous-titres	8
Emploi des abréviations	8
Renseignements manquants	8
B.4 Types de document ZOTERO et catégories du style TOPO.....	9
B.5 Description des différents cas – SUPPORT PAPIER.....	10
Livres complets	10
Parties ou chapitres de livres	11
Publications en série	11
Articles dans des publications en série	12
Thèses, mémoires et autres projets académiques.....	13
Actes de colloque ou de congrès	13
Communications dans des actes	14
Communications orales et conférences	14
Communications affichées	14
Publications officielles	15
Textes législatifs et légaux	16
Rapports de recherche.....	17
B.6 Description des différents cas - SUPPORT ÉLECTRONIQUE	18
Sites Web.....	18
Pages spécifiques à l'intérieur d'un site Web.....	18
Ressources Internet	18
Livres complets	19
Parties ou chapitres de livres	20
Publications en série.....	20
Articles dans des publications en série et autres contributions	21
Thèses, mémoires et autres projets académiques en ligne	21
Thèses, mémoires et autres projets académiques provenant d'une base de données.....	22
Actes de colloques ou de congrès	22
Communications dans des actes	22
Communications affichées	23
Publications officielles	23
Bases de données	23
Articles provenant d'une base de données	24
Courriers électroniques	24
Forums de discussion - un groupe.....	24
Forums de discussion - un message.....	25
Logiciels.....	25
B.7 Autres types de document ou de support.....	25
Annexe 1 : liste des abréviations	27

Annexe 2 : Instructions pour la saisie manuelle et l'uniformisation des données
bibliographiques dans Zotero28

INTRODUCTION

Le présent document est conçu pour guider la programmation des styles bibliographiques « Institut national de santé publique du Québec – TOPO » et « Institut national de santé publique du Québec – NAPP », en vue de leur intégration à l’outil de gestion de références Zotero. Les deux styles découlent des normes bibliographiques de la collection TOPO de l’Institut national de santé publique du Québec. Ces normes bibliographiques, de même que la structure du guide, sont largement inspirées du *Guide de présentation des citations et des références bibliographiques* de Francine Sylvain (École national d'administration publique, 2006).

Le programme CSL (*citation style language*) des styles INSPQ-TOPO (méthode numérique) et INSPQ-NAPP (méthode auteur-date) est basé sur les styles « France (tous les auteurs, numérotation) » et « France (tous les auteurs, auteur-date) », disponibles parmi les styles offerts par Zotero.

Partie A PRÉSENTATION DES RENVOIS BIBLIOGRAPHIQUES

La forme des renvois bibliographiques dans le texte varie selon que l'on utilise la méthode numérique (exemple connu : Vancouver) ou la méthode auteur-date (exemple connu : APA).

A.1 Méthode numérique

Selon la méthode « numérique », les renvois dans le texte sont constitués de numéros qui représentent les références citées, par ordre de citation dans le document. En conséquence, dans la bibliographie, les références sont numérotées et disposées dans l'ordre de citation.

Dans le cas présent (style INSPQ-TOPO), les renvois numériques sont placés entre parenthèses et en format exposant.

Exemple : « Les auteurs untel et untel⁽¹⁰⁾ ont montré que... »

A.2 Méthode auteur-date

Selon la méthode « auteur-date », les références abrégées sont insérées dans le texte et renvoient aux références complètes, présentées par ordre alphabétique d'auteur dans la bibliographie en fin de document.

Support papier

Pour les documents sur support papier, on met, entre parenthèses, en minuscule, le nom de l'auteur ou de la collectivité auteure, l'année de publication et, lorsqu'on fait référence à un propos ou à une partie du texte, le numéro ou les numéros des pages considérées. S'il s'agit d'une citation d'idée, on n'indique pas de numéro de page.

- Un auteur : (Rinfret, 1998, p. 12)
- Deux auteurs : (Goodwin et Wright, 1998, p. 104)
- Trois auteurs : (Simard, Marceau et Otis, 1992)
- Plus de trois auteurs : (Lassey et collab., 1997, p. 74)
- Collectivité auteure : (Université Laval, 1995)
- Périodique : (Infolangue, 1998)
- Actes : (Association des économistes québécois, 1996)
- Publication officielle : (Québec, 1997, p. 30-45)

Support électronique

Pour les monographies électroniques, les périodiques électroniques et les ouvrages du même type, on inscrit, entre parenthèses, en minuscule, l'année de publication. Pour les ressources Internet (sites WEB, etc.), on inscrit la date de consultation du document. Enfin, pour le courrier électronique et les messages envoyés aux membres d'un groupe de discussion, on indique la date d'envoi.

- Périodique électronique : (Administration d'ici et d'ailleurs, 1994)
- Site WEB : (UQAM, consulté le 2 avril 1999)
- Courrier électronique : (Bélanger, 20 mars 1999)

Particularités

Si on fait mention du nom de l'auteur dans la phrase, on ne le répète pas à l'intérieur des parenthèses.

- Des recherches de Rinfret (1998) ont démontré [...].
- Rouillard a écrit : « Il semble bien que l'arrogance bureaucratique ne soit plus de mise dans la gestion publique du XXI^e siècle. » (2002, p. 65)
- Malo (1996) soutient que « un commentaire composé doit avoir la rigueur d'une démonstration scientifique » (p. 45).
- La référence bibliographique [...] doit permettre au chercheur de trouver facilement le document cité (Guilloton et Cajolet-Laganière, 2005, p. 542).

Si les références bibliographiques traitent de plusieurs travaux du même auteur publiés la même année, on les distingue en les faisant suivre des lettres a, b, c, etc. selon l'ordre alphabétique des titres.

- (Marceau, 1992a)
- (Marceau, 1992b)
- Selon Goodwin (1998a), il est probable que [...].
- Goodwin (1998b)
- Marceau (1992c)

Si aucun auteur n'est mentionné, on inscrit le premier mot clé du titre (en italique) suivi de points de suspension et l'année de publication.

- (*Management...*1987)

Dans le cas de collectivités auteures dont les noms sont d'une certaine longueur, on inscrit l'abréviation considérée en tant que première partie du nom du groupe concerné dans la bibliographie

- (GTPPP, 2005) [renvoie à : GTPPP-Groupe de travail provincial sur la problématique du poids, 2005]

Dans le cas des publications officielles, la première partie du nom, l'indication géographique, peut tenir lieu d'abréviation du nom.

- (Québec, 2006) [renvoie à : Québec. Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2006];

Si on fait une seule référence pour plusieurs œuvres d'un même auteur, on donne chacune des années de publication des œuvres citées, la dernière œuvre en premier.

- (Charih, 1998b, 1997, 1995)

Si, dans les mêmes parenthèses, on renvoie à plusieurs œuvres de différents auteurs, on écrit :

- (Auger, 1998; Charpentier, 1998b; Landry, 1997)

Lorsqu'on réfère à une idée, un propos ou une partie d'un texte d'un auteur qui a été cité dans un document d'un autre auteur, il faut indiquer la double provenance.

- Selon Brassard (cité dans Michaud, 2006), il n'y aurait pas de différence [...].
- (Niskanen, 1971, cité dans Mueller, 2003, p. 364)

Partie B PRÉSENTATION DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

Les règles énoncées dans cette partie concernent la mise en forme des notices et s'appliquent à la fois à la méthode numérotation et à la méthode auteur-date. Suivant la méthode numérotation, les références apparaîtront dans la bibliographie numérotées et par ordre de citation, tandis que selon la méthode auteur-date, les références apparaîtront par ordre alphabétique d'auteur.

B.1 Description des différentes zones d'une notice - SUPPORT PAPIER

Auteur principal	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inscrire le nom de l'auteur en petites capitales. ▪ Inscrire la ou les initiales de prénom. Laisser une espace entre deux initiales; ne pas laisser d'espace si les initiales sont reliées par un tiret dans le cas d'un prénom composé. ▪ Inscrire le nom de tous les auteurs. ▪ Si l'auteur n'est pas mentionné, on commence la référence avec le titre.
Année de publication	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Si l'année de publication est inconnue, on indique s.d. (qui signifie sans date). Si l'année de publication n'est pas indiquée sur le document mais qu'on peut l'établir à partir d'autres sources, on l'indique entre crochets. Si l'année est connue par le rédacteur mais ne peut être vérifiée, on l'indique entre crochets, suivie d'un point d'interrogation. Si le document n'est pas encore paru, on indique (à paraître). L'année de publication correspond à l'année d'édition qu'il ne faut pas confondre avec l'année de réimpression.
Titre et sous-titre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ On indique généralement le titre et sous-titre en italique. ▪ Si le titre est bilingue ou plurilingue, on peut n'inscrire que le titre correspondant à la langue de rédaction du texte s'il apparaît sur le document. On peut aussi inscrire les titres dans toutes les langues, on les sépare alors par le signe =. ▪ On traduit le titre des langues non latines en français et on le met entre crochets. Pour les langues latines mais peu courantes, on fait suivre le titre original du titre traduit entre crochets. ▪ Si le document est sans titre, on en formule un, bref, que l'on met entre crochets en italique.
Auteur secondaire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ N'inscrire le nom de l'auteur secondaire que si sa contribution est significative. L'auteur secondaire peut être celui qui rédige la préface, le traducteur, l'illustrateur ou, dans le cas d'un ouvrage collectif, le directeur de publication (celui qui est responsable de la préparation de l'ouvrage collectif en vue de sa publication), etc.
Édition	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Habituellement, on abrège les termes descriptifs se rapportant à l'édition.
Adresse bibliographique	<p><i>Lieu de publication</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Si la localité n'est pas très connue, on peut préciser entre parenthèses l'endroit où elle est située. ▪ S'il y a plusieurs lieux de publication pour un seul éditeur ou maison d'édition et qu'aucun n'est mis en évidence, on peut ne retranscrire que le lieu géographique le plus probable comme source d'approvisionnement. <p><i>Éditeur ou maison d'édition</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ On supprime les articles, les indications commerciales, le mot « édition » quand ils sont employés comme terme générique. ▪ S'il y a plusieurs éditeurs ou maisons d'édition et qu'aucun n'est mis en évidence, on peut n'inscrire que le lieu et l'éditeur le plus probable comme source d'approvisionnement. On peut aussi tous les indiquer en les séparant par une barre oblique (/). ▪ Si l'éditeur ou la maison d'édition est aussi l'auteur de l'ouvrage, on ne répète pas son nom au complet, on l'abrège. Ex. : « le ministère » si l'auteur est le ministère des Finances; « l'École » si l'auteur est l'École nationale d'administration publique.
Collation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de pages, de volumes, de tomes, etc. On abrège les termes descriptifs se rapportant à la collation. ▪ On indique le nombre de pages par « p. » et non « pp. ».
Collection	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'écrire entre guillemets telle qu'elle apparaît dans l'ouvrage. Ex. : « Collection Mirage », « Finance », « Série Informatique ».
Renseignements complémentaires ou Extra	<ul style="list-style-type: none"> ▪ On y retrouve tout autre renseignement utile à décrire le document. Ex. : Résumé d'une thèse. Accompagné d'une disquette. Disponible sur cédérom, etc. S'il y a plusieurs renseignements, on les sépare par un point.
Localisation dans le document hôte	<ul style="list-style-type: none"> ▪ On y indique à quel endroit du document est située la partie à laquelle on fait référence.

B.2 Description des différentes zones d'une notice - SUPPORT ÉLECTRONIQUE¹

Année ou date	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les sites Web et autres ressources Internet, inscrire la date de la consultation (jour mois année). • Pour les versions numérisées d'une œuvre imprimée, inscrire l'année de publication. • Pour le courrier électronique et les messages envoyés aux membres d'un forum électronique, indiquer la date d'envoi.
Titre : sous-titre ou sujet du message	<ul style="list-style-type: none"> • Si le titre est inexistant, inscrire le sujet relatif au contenu du message.
Type de support	<ul style="list-style-type: none"> • Inscrire entre crochets le type de support : en ligne, cédérom, disquette, etc.
Édition	<ul style="list-style-type: none"> • Indiquer le numéro de l'édition ou de la version.
Adresse	<ul style="list-style-type: none"> • Encadrer l'adresse de chevrons simples (<>). • Ne pas couper l'adresse à la fin d'une ligne. • Ne pas mettre de ponctuation à la fin d'une adresse Internet. • Adresse Internet : donner l'adresse qui apparaît dans la barre d'adresse en haut de l'écran. • Adresse FTP: indiquer qu'il s'agit d'une adresse FTP et donner les indications relatives à la localisation de l'information (nom du répertoire et nom du fichier). • Adresse de courrier électronique : indiquer qu'il s'agit d'une adresse par courrier électronique. • Pour les versions numérisées d'une œuvre imprimée, indiquer l'adresse bibliographique.
Renseignements complémentaires ou Extra	<ul style="list-style-type: none"> • Peuvent être mentionnés la nature et l'organisation du document, le format du stockage, la configuration informatique nécessaire pour consulter le document cité, etc.

¹ Seuls les éléments propres à un document électronique sont présentés ici. Pour les autres éléments de la référence, consulter le tableau intitulé Description des différentes zones d'une notice bibliographique - support papier.

B.3 Quelques particularités dont il faut tenir compte

Choix de la langue à utiliser pour la référence

- **Ne jamais traduire** ni en français ni en anglais ce que l'on transcrit du document source, sauf dans le cas d'un titre en langue non latine (voir Description des différentes zones d'une notice bibliographique – support papier – Titre et sous-titre);
- Tout autre ajout à la référence bibliographique (abréviations, Renseignements complémentaires ou Extra, etc.) doit l'être **dans la langue du texte dont fait partie la notice**;
- **Choix des guillemets** : Lorsque la langue du texte dont fait partie la notice est le français, on utilise les guillemets français « »; lorsque la langue du texte dont fait partie la notice est l'anglais, on utilise les guillemets anglais " ". À noter que les guillemets français nécessitent une espace insécable avant et après le texte (ex. : « notice »), alors qu'il n'y a pas d'espacement à l'intérieur des guillemets anglais (ex. : "notice");
- Si la source est disponible en plusieurs langues, on la rédige dans la langue du texte dont fait partie la référence.

Emploi des majuscules dans les titres et les sous-titres

- Titres et sous-titres en français : On met une majuscule à la première lettre du premier mot du titre; le sous-titre commence par une minuscule, sauf s'il s'agit de noms propres. Si le titre et le sous-titre comprennent des noms propres, on applique les règles habituelles d'emploi des majuscules.
- Titres et sous-titres en langue étrangère : Plusieurs modèles existent selon le domaine de recherche. À l'ENAP, il a été décidé de garder la même règle que pour les titres et les sous-titres en français (voir ci-dessus).

Emploi des abréviations

- Les abréviations sont de mise dans la rédaction des références bibliographiques. Les principales abréviations se trouvent à la fin de la présente partie.

Renseignements manquants

- On indique entre crochets les renseignements nécessaires à l'identification du document qui ne sont pas mentionnés dans le document, mais qui peuvent être retracés grâce à d'autres sources. Ex. : Bordeleau [1999].
- Par ailleurs, il est possible de supprimer certains éléments de la référence, si leur absence ne nuit pas à l'identification du document décrit.

B.4 Types de document ZOTERO et catégories du style TOPO

SUPPORT PAPIER

Type de document ZOTERO	Catégorie concernée dans le présent guide
Acte juridique	Textes législatifs et légaux
Affaire	Textes législatifs et légaux
Article de colloque	Communications dans des actes; Communications orales et conférences; Communications affichées
Article de journal	Articles dans des publications en série
Article de magazine	Articles dans des publications en série
Article de revue	Articles dans des publications en série
Article d'encyclopédie	Parties ou chapitres de livres
Audience	Textes législatifs et légaux
Chapitre de livre	Parties ou chapitres de livres
Entrée de dictionnaire	Parties ou chapitres de livres
Livre	Livres complets
Manuscrit	Livres complets
Projet/proposition de loi	Textes législatifs et légaux
Rapport	Rapports de recherche
Thèse	Thèses, mémoires et autres projets académiques

SUPPORT ÉLECTRONIQUE²

Type de document ZOTERO	Catégorie concernée dans le présent guide
Billet de blog	Ressources Internet
Courriel	Courriers électroniques
Message de forum	Forums de discussion – un message
Message instantané	Courriers électroniques

AUTRES TYPES DE DOCUMENTS OU DE SUPPORTS

Type de document ZOTERO	Catégorie concernée dans le présent guide
Baladodiffusion	Autres types de documents ou de supports
Brevet	
Carte	
Document	
Émission de radio	
Émission de TV	
Enregistrement audio	
Enregistrement vidéo	
Film	
Illustration	
Interview	
Lettre	
Présentation	
Programme informatique	

² Les types de document figurant dans ce tableau sont nécessairement sur support électronique. Il faut toutefois prévoir que tous les types de document peuvent être disponibles sur le Web. Il doit donc être possible de référencer la version Web de tout document.

B.5 Description des différents cas – SUPPORT PAPIER

Livres complets

Schéma

NOM DE L'AUTEUR, Prénom (Année de publication). *Titre : sous-titre*, auteur secondaire, édition, lieu de publication, éditeur ou maison d'édition, nombre de pages ou nombre de volumes, « collection », numéro dans la collection. Renseignements complémentaires ou Extra.

EXEMPLES

Un auteur principal et un ou des auteurs secondaires

BOISVERT, J. (1994). *Les grands esprits du management*, avec la collaboration de D. Maltais, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec³.

AUSTRUY, J. (1987). *Le scandale de développement*, commenté par G. Leduc et L.-J. Lebret, bibliogr. analytique et critique par Guy Caire, nouv. éd. corr. et mise à jour, Genève, Clairefontaine.

Deux auteurs principaux

GUILLOTON, N., et H. CAJOLET-LAGANIÈRE (2005). *Le français au bureau*, 6^e éd. rev. et augm., Sainte-Foy (Québec), Les Publications du Québec. Accompagné d'un CD-ROM.

Trois auteurs principaux

LEENDERS, M., H. E. FEARON et J. NOLLET (1998). *La gestion des approvisionnements et des matières*, Boucherville, Gaëtan Morin.

L'auteur est une collectivité

OCDE - ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES [1996]. *Gestion du capital humain et réforme de la fonction publique*, Paris, s.n.

Les auteurs sont responsables de la préparation de l'ouvrage collectif

LAPIERRE, J.-W., V. LEMIEUX et J. ZYLBERBERG (dir.) (1992). *Être contemporain : mélanges en l'honneur de Gérard Bergeron*, Sillery, Presses de l'Université du Québec/Sainte-Foy, École nationale d'administration publique.

Aucun auteur principal

Grand dictionnaire encyclopédique Larousse (1985). Paris, Librairie Larousse, 10 vol.

Référence en anglais dans un texte rédigé en français

WATSON, T. J. (1994). *In search on management : culture, chaos and control in managerial work*, Londres, Routledge.

³ Il faut transcrire au complet le nom des maisons d'édition universitaires en n'omettant que l'article initial.

Document non publié

RICHARD, G. (2006). *La rencontre des Grands*. Document inédit.

Parties ou chapitres de livres

Schéma

NOM DE L'AUTEUR DE LA PARTIE OU DU CHAPITRE DU LIVRE, Prénom (Année de publication).
« Titre du chapitre : sous-titre », dans Prénom Nom de l'auteur de l'ouvrage, *Titre du livre : sous-titre*, auteur secondaire, édition, lieu de publication, éditeur ou maison d'édition,
« collection », numéro dans la collection. Renseignements complémentaires ou Extra. Pages correspondant à la partie du livre ou du chapitre cité⁴.

EXEMPLES

Auteurs dans leur propre œuvre

CHARIH, M., et M. PAQUIN (1994). « Plans stratégiques et politiques gouvernementales : une analyse de contenu », dans M. Charih et M. Paquin (dir.), *Les organisations publiques à la recherche de l'efficacité*, Québec, ENAP, p. 77-89.

Auteur dans l'œuvre d'un autre auteur

GRAVEL, R. J. (1997). « Comment le partenariat peut-il améliorer la performance dans la gestion des services municipaux? », dans M.-M. Guay (dir.), *Performance et secteur public : réalités, enjeux et paradoxes*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 141, 154.

Référence en anglais dans un texte rédigé en français

BERNIER, L. (1995). « Adjusting to NAFTA : state enterprises and privatization in Quebec in light of the mexican and american experiences », dans G. Lachapelle (dir.), *Quebec under free trade*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 191, 200-209.

Article d'encyclopédie

BARDOS, J.-P. (1984). « Bibliothèques », dans *Encyclopædia Universalis*, Paris, Encyclopædia Universalis, corpus III, p. 590-593.

Publications en série

Schéma

Titre de la publication en série : sous-titre (Année de publication ou année de début de publication pour une publication dans son ensemble). Volume, numéro, lieu de publication, éditeur ou maison d'édition, nombre de pages ou séquence des pages correspondant au numéro. Renseignements complémentaires ou Extra.

EXEMPLE

Sources ENAP (2003). Vol. 18, n° 3 (mai-juin), Québec, École nationale d'administration publique.

⁴ S'il n'y a pas de Renseignements complémentaires ou Extra, on sépare d'une virgule la zone Pages correspondant à la partie du livre ou du chapitre cité de la zone précédente.

Articles dans des publications en série

Schéma

NOM DE L'AUTEUR DE L'ARTICLE, Prénom (Année de publication). « Titre de l'article : sous-titre », *Titre de la publication en série : sous-titre*, volume, numéro, jour, mois, pages correspondant à l'article cité.

EXEMPLES

Un ou des auteurs dans un périodique

GINESTE, K., et J. GRISÉ (1998). « Le conseil en management : une profession en mutation », *Organisations et territoires*, vol. 7, n° 2, p. 73, 88, 92.

LEE, K. (2002). « An analysis of welfare effects of legislative term limits », *Public Choice*, vol. 110, n° 3-4, p. 20-39.

À paraître

HAMILTON, J. (à paraître). « Bientôt les livres électroniques », *Service éducatif*.

Un auteur ou un journaliste dans un quotidien

MORIN, C. (1996). « Claude Morin se souvient : Pierre Elliott Trudeau remet ça! », *Le Devoir*, 14 février.

PICHÉ, C. (2003). « Le budget Séguin », *La Presse*, 13 juin, p. A1.

Une agence de presse

PRESSE CANADIENNE (2003). « Une loi pour réduire les objets de distraction au volant », *Le Soleil*, 18 juin, p. A4.

Un compte rendu d'un ouvrage dans une revue⁵

GIGUÈRE, L., M. LEGRUIEC et F. SYLVAIN (2003). « Compte rendu de l'ouvrage de Claude Verreault, Louis Mercier et Thomas Lavoie (2002), *Le français, une langue à apprivoiser*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval », *Revue québécoise de la langue française*, vol. 8, n° 4, p. 43-45.

Référence en anglais dans un texte rédigé en français

LOTTE, J. (1998). « Interpreting new public management : the case of Denmark », *Australian journal of public administration*, vol. 57, n° 4, p. 49-50, 64-72.

⁵ Pour éviter de confondre le compte rendu de l'ouvrage et l'ouvrage lui-même, on indiquera entre guillemets « Compte rendu de l'ouvrage de... », suivi de la référence bibliographique de l'ouvrage ». Suivront l'adresse bibliographique du compte rendu et la pagination.

Thèses, mémoires et autres projets académiques

Schéma

NOM DE L'AUTEUR, Prénom (Année de dépôt). *Titre du projet d'intervention, du mémoire ou de la thèse : sous-titre*, type de document y compris grade postulé et discipline de recherche, établissement de soutien, nombre de pages ou nombre de volumes. Renseignements complémentaires ou Extra.

EXEMPLES

PERREAULT, M. [1998?]. *Les centres hospitaliers québécois et leur mission : un réaménagement d'avenir*, projet d'intervention en vue de l'obtention de la maîtrise en administration publique, ENAP.

TRAHAN, J. (1998). *Évolution de l'évaluation de programme au Québec de 1992 à 1997*, thèse (Ph.D.) en science politique, Université Laval.

Actes de colloque ou de congrès

Schéma

NOM DE L'ORGANISME (Année de publication). *Titre des actes : sous-titre* (lieu et date de la rencontre s'ils sont connus), auteur secondaire, lieu de publication, éditeur ou maison d'édition, nombre de pages ou nombre de volumes, « collection », numéro dans la collection. Renseignements complémentaires ou Extra.

EXEMPLES

ASSOCIATION DES ÉCONOMISTES QUÉBÉCOIS (1996). *La réinvention des institutions et le rôle de l'État : travaux du 21^e Congrès* (Aylmer, le 31 mai 1995), Montréal, l'Association.

ASSOCIATION D'ÉTUDES/CONSEIL INTERNATIONAL D'ÉTUDES CANADIENNES (1992). *Repositionnement mondial : le Canada des années 1990 : actes du Colloque*, sous la direction de Gladys Symons, John A. Dickinson et Hans-Joseph Niederehe, Montréal, Association d'études canadiennes/Ottawa, Conseil international d'études canadiennes, « Thèmes canadiens », n^o 14.

Référence en anglais dans un texte rédigé en français

AMERICAN TRANSLATORS ASSOCIATION (1987). *American translators association conference across the language gap* (New Mexico, March 25th), s.n. Travaux de la 28^e Conférence annuelle de l'American Translators Association⁶.

⁶ Si la nature du document et le numéro du document ne paraissent pas dans le titre, il est possible de donner l'information dans les Renseignements complémentaires ou Extra.

Communications dans des actes

Schéma

NOM DE L'AUTEUR DE LA COMMUNICATION, Prénom (Année de publication). « Titre de la communication : sous-titre », dans *Titre des actes : sous-titre* (lieu et date de la manifestation s'ils sont connus), auteur secondaire, lieu de publication, éditeur ou maison d'édition, « collection », numéro dans la collection. Renseignements complémentaires ou Extra.
Volume dans lequel se trouve le texte de la communication, pages correspondant au texte de la communication.

EXEMPLES

BOISVERT, G. (1998). « Les tempéraments des gestionnaires comme facteur de rigidité dans l'administration publique », dans *Réorganisation du travail : 9^e Colloque de l'Association internationale de psychologie du travail de langue française* (Sherbrooke, 1996), Cap-Rouge, Presses InterUniversitaires/Casablanca, Éditions 2 continents/Lausanne, Lean, « Gestion des paradoxes dans les organisations », tome 2, p. 31-41.

BERNIER, L. (1997). « La planification stratégique au gouvernement du Québec : c'est d'autant plus beau que c'est inutile », dans *Les fondements de la gestion stratégique : actes de la VI^e Conférence de l'Association internationale de management stratégique à l'École des HEC* (Montréal, du 24 juin au 27 juin 1997), Montréal, École des hautes études commerciales/s.l., Association internationale de management stratégique.

Communications orales et conférences

Schéma

NOM DE L'AUTEUR DE LA COMMUNICATION, Prénom (Jour mois année de la prestation publique). « Titre de la communication : sous-titre », auteur secondaire, titre de la manifestation, lieu de la manifestation. Renseignements complémentaires ou Extra.

EXEMPLES

BOISVERT, G. (7 octobre 1996). « Les tempéraments des gestionnaires comme facteur de rigidité dans l'administration publique », 9^e Colloque de l'Association internationale de psychologie du travail de langue française, Sherbrooke.

BERNIER, L. (25 juin 1997). « La planification stratégique au gouvernement du Québec : c'est d'autant plus beau que c'est inutile », VI^e Conférence de l'Association internationale de management stratégique à l'École des HEC, du 24 juin au 27 juin, Montréal.

Communications affichées

Schéma

NOM DE L'AUTEUR DE LA COMMUNICATION, Prénom (Jour mois année ou durée de l'affichage). « Titre de l'affiche : sous-titre », auteur secondaire, type de communication, titre de la manifestation, lieu de la manifestation. Renseignements complémentaires ou Extra.

EXEMPLES

BOISVERT, G. (6 et 7 octobre 1996). « Les tempéraments des gestionnaires comme facteur de rigidité dans l'administration publique », communication affichée, 9^e Colloque de l'Association internationale de psychologie du travail de langue française, Sherbrooke.

BERNIER, L. (du 24 au 26 juin 1997). « La planification stratégique au gouvernement du Québec : c'est d'autant plus beau que c'est inutile », communication affichée, VIe Conférence de l'Association internationale de management stratégique à l'École des HEC, du 24 juin au 27 juin, Montréal.

Publications officielles

Schéma

NOM DE L'AUTEUR, Prénom (Année de publication). *Titre : sous-titre*, auteur secondaire, édition, lieu de publication, éditeur ou maison d'édition, nombre de pages ou nombre de volumes, « collection », numéro dans la collection. Renseignements complémentaires ou Extra.

EXEMPLES

L'auteur est une collectivité

CANADA. MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE L'IMMIGRATION (1993)⁷. *Classification nationale des professions*, Ottawa, Groupe Communication Canada.

CANADA. BUREAU DE LA TRADUCTION (1996)⁸ *Le guide du rédacteur*, 2^e éd., nouv. éd. rev. et augm., Ottawa, Bureau des traductions.

BIBLIOTHÈQUE DE MONTRÉAL⁹ (1996). *Guide de l'utilisateur*, Montréal, la bibliothèque.

QUÉBEC. MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2006). *Plan d'action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids 2006-2012. Investir pour l'avenir*, Gouvernement du Québec.

QUÉBEC. SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (1996). *La relocalisation du centre-ville : mail Saint-Roch*, Québec, la Ville.

ONTARIO. CONSEIL DU PREMIER MINISTRE SUR LA SANTÉ (1994). *La décentralisation des services de santé en Ontario*, Toronto, le Conseil.

FRANCE. MINISTÈRE DE LA QUALITÉ DE LA VIE (1989). *Les missions de paix*, Paris, Les éditions Vivre.

NEW ZEALAND GOVERNMENT (1994). *Performance specification and evolution : a New Zealand perspective*, Wellington, s.n.

ÉTATS-UNIS. NATIONAL DEFENSE (1996). *Army doctrine*, Washington, le département.

STATISTIQUE CANADA (1978). *La division des mots en français*, préparé par Gérard D. Fontaine, Ottawa, Approvisionnement et Services Canada.

Travaux d'une commission, d'un comité

CANADA. GROUPE DE TRAVAIL SUR L'AVENIR DU SECTEUR DES SERVICES FINANCIERS CANADIENS (1998). *Changements, défis et possibilités : rapport du Groupe de travail*, Ottawa, Finances Canada.

⁷ Dans le cas d'un département de l'administration publique, écrire d'abord le nom géographique de l'instance politique, puis le nom du département (ministère, division, direction, etc.).

⁸ Se limiter à deux niveaux de hiérarchie : le nom général et le nom de l'unité concernée. Ici, on a supprimé la division « Secrétariat d'État » qui aurait pu apparaître entre Canada et Bureau de la traduction.

⁹ Il n'est pas nécessaire d'inscrire le nom géographique si aucune ambiguïté n'est possible.

QUÉBEC. COMMISSION DE TOPONYMIE (1994). *Noms et lieux du Québec : dictionnaire illustré*, Sainte-Foy, Les Publications du Québec.

Universités

ENA-ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION (Paris)¹⁰ (1999). *Évaluation de programmes : un cas type*, Paris, l'École.

Organismes internationaux

NATIONS UNIES - COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE (1990). *Les mutations internationales*, Paris, La Découverte.

L'auteur est un individu

AUBRY, M. (1995). *Les diplômés et diplômées des universités québécoises*, Québec, Les Publications du Québec. Étude réalisée par le ministère de l'Éducation.

Textes législatifs et légaux

Schéma

Le schéma varie selon la nature du document. Ainsi, une référence d'un recueil de lois publié sous forme de livre suivra le schéma retenu pour les livres. Une référence d'un texte qui fait partie d'un recueil se rapprochera du schéma retenu pour une partie de livre (voir sections « Livres complets » et « Parties ou chapitres de livres »).

EXEMPLES

Une loi ou un règlement

QUÉBEC¹¹ (1999). « Registre des droits personnels et réels mobiliers - modifications », *Gazette officielle du Québec, partie 2 : lois et règlements*, Québec, Éditeur officiel du Québec, p. 3035.

Un projet de loi

QUÉBEC (1998). *Projet de loi no 453 : Loi concernant la nomination d'un directeur général des élections*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 35^e législature, 2^e session, sanctionné.

Un recueil de lois

CANADA (1985). *Lois révisées du Canada : une révision réalisée sous le régime de la Loi sur la révision des Lois = Revised statutes of Canada : prepared under the authority of the statute revision act*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 8 vol., texte en français et en anglais.

Une décision judiciaire, une affaire

« Lamontagne c. Air Canada » (1994). *Recueil des arrêts de la Cour suprême du Canada*, 2^e cahier, vol. 3, p. 293-294.

¹⁰ Si le nom de la collectivité n'est pas unique, il faut indiquer le lieu entre parenthèses.

¹¹ On indique le nom de l'autorité qui a promulgué ou adopté la loi ou le règlement.

Rapports de recherche

Schéma

NOM DE L'AUTEUR, Prénom (Année de publication). *Titre du rapport : sous-titre*, auteur secondaire, édition, lieu de publication, institution ou maison d'édition, « collection », numéro d'identification du rapport, nombre de pages ou nombre de volumes.

Renseignements complémentaires ou Extra.

EXEMPLES

L'auteur est un individu

BOUCHER, M. (1987). *La structure de coûts de l'industrie québécoise du camionnage public : une application de la fonction translogarithmique*, Québec, Ministère des Transports/ENAP, « Étude et recherches en transport », C-Q/T 73 R43E88/87-02.

BRISSON, Geneviève (2011). *La mise à l'agenda gouvernemental des risques sanitaires liés à l'environnement : une comparaison France-Québec - Faits saillants*, Institut national de santé publique du Québec, n° 1099.

L'auteur est une collectivité

CREXE (2006). *L'évaluation du programme de santé en Montérégie*, Québec, le CREXE. Document inédit.

GTPPP-GROUPE DE TRAVAIL PROVINCIAL SUR LA PROBLÉMATIQUE DU POIDS (2005). *Les problèmes reliés au poids au Québec. Un appel à l'action*, Montréal, Association pour la santé publique du Québec (ASPQ).

Référence en anglais dans un texte rédigé en français

STATISTIQUE CANADA (1996). *Report on qualitative testing of health and immigration question*, Ottawa, Approvisionnement et Services Canada. Rapport final.

B.6 Description des différents cas - SUPPORT ÉLECTRONIQUE

Sites Web

Schéma

NOM DE L'AUTEUR, Prénom ou COLLECTIVITÉ AUTEURE (date de mise à jour ou rien). *Titre de la page d'accueil*, [type de support], <adresse URL> (jour mois année de la consultation).
Renseignements complémentaires ou Extra.

EXEMPLES

Site collectif

ENAP - ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE. *Site de l'École nationale d'administration publique*, [en ligne], <<http://www.enap.ca>> (consulté le 2 mars 2006).

CREXE. *Site du CREXE*, [en ligne], <<http://www.crexe.enap.ca>> (consulté le 2 juin 2006).

Site personnel

WHITE, P. *Site de Pat White*, [en ligne], <<http://www.patwhite.com/>> (consulté le 20 mai 2006).

Pages spécifiques à l'intérieur d'un site Web

Schéma

NOM DE L'AUTEUR, Prénom ou COLLECTIVITÉ AUTEURE (date de mise à jour ou rien). « Titre de la page », dans *Titre du répertoire ou du site*, [type de support], <adresse URL> (jour mois année de la consultation). Renseignements complémentaires ou Extra.

EXEMPLES

UNIVERSITÉ LAVAL. « Bourse gouvernementale et paragouvernementale », dans *Étudiants étrangers*, [en ligne], <<http://www.bbaf.ulaval.ca/bbaf/entree.htm>> (consulté le 26 mai 2006).

BEAUDOIN, M.-A. « L'accessibilité universelle », dans *Ville de Montréal*, [en ligne], <http://www2.ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/accessibilite_fr/mot_coll_acc_gab.shtm> (consulté le 8 juillet 2006).

Ressources Internet

Schéma

NOM DE L'AUTEUR, Prénom ou COLLECTIVITÉ AUTEURE (date de mise à jour ou rien). *Titre de la ressource*, [type de support], <adresse URL> (jour mois année de la consultation).
Renseignements complémentaires ou Extra.

EXEMPLES

Auteur collectif

CREPUQ. GROUPE DE TRAVAIL SUR LE TRAITEMENT DE LA DOCUMENTATION DU SOUS-COMITÉ DES BIBLIOTHÈQUES. *Politique commune pour le traitement des monographies électroniques accessibles en ligne dans les bibliothèques universitaires du Québec*, [en ligne],

<http://crepuq.qc.ca/documents/bibl/trap/Politique_MEL_web.pdf> (consulté le 15 mai 2006).

Auteur personnel

SYLVAIN, F. *Guide de présentation des citations et des références bibliographiques*, [en ligne], <<http://www.enap.ca/enap-fra/bibliotheque/pub-personnel/publi-sylvain-francine.html>> (consulté le 20 juin 2006).

Adresse FTP

VACHON, F. (1998). *Le concept SIM*, 2^e édition, [en ligne], adresse FTP : <sim.org>. Répertoire : <sim2.concept.98/vachon.dir Fichier cn.txt>.

Livres complets

Schéma

NOM DE L'AUTEUR, Prénom (Année de publication). *Titre : sous-titre*, auteur secondaire, édition, [type de support], lieu de publication, éditeur ou maison d'édition, nombre de pages ou nombre de volumes, « collection », numéro dans la collection, <adresse URL> (jour mois année de la consultation). Renseignements complémentaires ou Extra.

EXEMPLES

Un auteur principal

BOURGAULT, J. (2004). *Le profil des sous-ministres du gouvernement du Canada*, [en ligne], Ottawa, École de la fonction publique du Canada, « Documents de travail », <http://www.cspes-efpc.gc.ca/Research/publications/html/pdmgc/1_f.html> (consulté le 25 janvier 2006).

Deux auteurs

LAPOINTE-GIGUÈRE, M., et Y. PERRON (1994). *Vocabulaire de la prestation de services*, [en ligne], Québec, Gouvernement du Québec, 124 p., <http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/dictionnaires/vocabulaire_prestation_services_20040611.pdf> (consulté le 8 mars 2005).

Dictionnaire

ACADÉMIE FRANÇAISE (1986). *Dictionnaire de l'Académie française : de a à onglette*, en collaboration avec l'Atilf, 9^e édition, [en ligne], Paris, Éditions Fayard, <<http://atilf.atilf.fr/academie9.htm>> (consulté le 12 juin 1998).

Le petit Robert : dictionnaire de la langue française (c2001). Nouv. éd., version Windows, [cédérom], Paris, Dictionnaires Le Robert.

Parties ou chapitres de livres

Schéma

NOM DE L'AUTEUR DE LA PARTIE OU DU CHAPITRE DU LIVRE (Année de publication). « Titre du chapitre : sous-titre », dans Prénom Nom de l'auteur de l'ouvrage, *Titre du livre : sous-titre*, auteur secondaire, édition, [type de support], lieu de publication, éditeur ou maison d'édition, nombre de pages ou nombre de volumes, « collection », numéro dans la collection, <adresse URL> (jour mois année de la consultation). Renseignements complémentaires ou Extra.

EXEMPLES

Auteur dans sa propre œuvre

CARLEY, M. J. (2001). « Une situation délicate et dangereuse », dans M. J. Carley, *1939 : L'alliance de la dernière chance : une réinterprétation des origines de la Seconde Guerre mondiale*, [en ligne], Montréal, Presses de l'Université de Montréal, chap. 7, <<http://www.erudit.org/livre/index.html>> (consulté le 5 octobre 2003).

Auteur dans l'oeuvre d'autres auteurs

FAMBON, S. (2006). « Pauvreté, croissance et redistribution au Cameroun », dans F. Mourji, B. Decaluwé et P. Plane (dir.), *Le développement face à la pauvreté : réseau analyse économique et développement*, [en ligne], Paris, Economica/Paris, AUF, <http://www.idrc.ca/fr/ev-91908-201-1-DO_TOPIC.html> (consulté le 14 juin 2006).

Article extrait d'un cédérom

« Administration », *Le petit Robert : dictionnaire de la langue française* (c2001). Nouv. éd., version Windows, [cédérom], Paris, Dictionnaires Le Robert.

Publications en série

Schéma

Titre de la publication en série (Année de publication ou année de début de publication pour une publication dans son ensemble). Volume, numéro, [type de support], lieu de publication, éditeur ou maison d'édition, nombre de pages ou séquence des pages correspondant au numéro, <adresse URL> (jour mois année de la consultation). Renseignements complémentaires ou Extra.

EXEMPLES

Bulletin électronique dans son ensemble

Observgo (2003-). [en ligne], Québec, L'Observatoire de l'administration publique, École nationale d'administration publique, <<http://www.observatoire.enap.ca/fr/index.aspx?sortcode=1.11.15>> (consulté le 10 avril 2004).

Un numéro complet dans une revue électronique

Vigie (2006). Vol. 9, no 2 (juin), [en ligne], Québec, L'Observatoire de l'administration publique, École nationale d'administration publique, <<http://www.observatoire.enap.ca/observatoire/docs/Vigie/Volumes6-10/VigieV9N2juin06p df.pdf>> (consulté le 11 juin 2006).

Un numéro complet dans un journal électronique

SVP-*petite enfance* (2006). Mars, [en ligne], Québec, Centraide-Québec, <http://www.centraidequebec.com/lutter_contre_la_pauvrete/images/journal_mars.pdf> (consulté le 2 février 2006).

Articles dans des publications en série et autres contributions

Schéma

NOM DE L'AUTEUR DE L'ARTICLE, Prénom (Année de publication). « Titre de l'article : sous-titre », *Titre de la publication en série : sous-titre*, volume, numéro, jour mois, [type de support], <adresse URL> (jour mois année de la consultation). Renseignements complémentaires ou Extra.

EXEMPLES

Un auteur dans une revue électronique

SUTHERLAND, S. L. (2006). « Gomery – préambule et actes suivants », *Revue gouvernance*, vol. 3, n° 1, [en ligne], <http://www.revuegouvernance.ca/editorfr.html?page=editor&lang_id=2&page_id=50> (consulté le 13 juin 2006).

Un auteur dans un bulletin électronique

WALDICK, L. (2006). « La boîte de Pandore : un nouveau modèle pour l'éducation en Asie », *Bulletin du CRDI*, janvier, [en ligne], <http://www.idrc.ca/fr/ev-92306-201-1-DO_TOPIC.html> (consulté le 20 mars 2006).

Thèses, mémoires et autres projets académiques en ligne

Schéma

NOM DE L'AUTEUR, Prénom (Année de dépôt). *Titre du projet d'intervention, du mémoire ou de la thèse : sous-titre*, type de document y compris grade postulé et discipline de recherche, établissement de soutien, nombre de pages ou nombre de volumes, no de la thèse, [type de support], <adresse URL> (jour mois année de la consultation). Renseignements complémentaires ou Extra.

EXEMPLE

Thèse

SCHMIDT, H. (2006). *Characterization of a high-density, large-area vhf plasma source*, en vue de l'obtention du grade de docteur ès sciences, École polytechnique fédérale de Lausanne, thèse no 3495, [en ligne], <http://biblion.epfl.ch/EPFL/theses/2006/3495/EPFL_TH3495.pdf> (consulté le 29 mai 2006).

Thèses, mémoires et autres projets académiques provenant d'une base de données

Schéma

NOM DE L'AUTEUR, Prénom (Année de dépôt). « Titre du projet d'intervention, du mémoire ou de la thèse : sous-titre », dans *Titre de la base*, [type de support], lieu, éditeur ou maison d'édition, nombre de pages ou nombre de volumes, no de la thèse, <adresse URL> (jour mois année de la consultation). Renseignements complémentaires ou Extra.

EXEMPLE

Thèse

GOURLAY, S. (2003). « Feminist/Art in Quebec : 1975-1992 », dans *Digital Dissertations*, [en ligne], Ann Arbor (Mich.), University Microfilms International, 361 p. <<http://www.lib.umi.com/dissertations/search>> (consulté le 16 novembre 2004). Thèse de doctorat, Concordia University.

Actes de colloques ou de congrès

Schéma

NOM DE L'ORGANISME (Année de publication). *Titre des actes : sous-titre* (lieu et date de la rencontre s'ils sont connus), auteur secondaire, [type de support], lieu de publication, éditeur ou maison d'édition, nombre de pages ou nombre de volumes, « collection », numéro dans la collection, <adresse URL> (jour mois année de la consultation). Renseignements complémentaires ou Extra.

EXEMPLE

QUÉBEC. MINISTÈRE SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX (2005). *Les CÉR et leurs partenaires : des forces à lier?* (Québec, 19 novembre 2004), [en ligne], Québec, le ministère, <<http://ethique.msss.gouv.qc.ca/site/download.php?id=953496,43,1>> (consulté le 11 juillet 2006). Actes de la 2^e journée d'étude des comités d'éthique de la recherche et de leurs partenaires.

Communications dans des actes

Schéma

NOM DE L'AUTEUR DE LA COMMUNICATION, Prénom (Année de publication). « Titre de la communication : sous-titre », dans *Titre des actes : sous-titre* (lieu et date de la manifestation s'ils sont connus), auteur secondaire, [type de support], lieu de publication, éditeur ou maison d'édition, « collection », numéro dans la collection, <adresse URL> (jour mois année de la consultation). Renseignements complémentaires ou Extra.

EXEMPLES

GAUDET, J. d'A., C. LAPOINTE et I. MCKEE-ALLAIN (2000). « Les femmes en milieu francophone minoritaire et l'éducation : bilan et pistes de recherche », dans *Actes du colloque pancanadien sur la recherche en éducation en milieu francophone minoritaire : bilan et perspectives* (Université de Moncton, novembre 2002), [en ligne], Moncton, Centre de recherche et de développement en éducation, <<http://www.acelf.ca/liens/crde/articles/05-gaudet.html>> (consulté le 25 avril 2002).

Communications affichées

Schéma

NOM DE L'AUTEUR DE LA COMMUNICATION, Prénom (Jour mois année ou durée de l'affichage). « Titre de l'affiche : sous-titre », auteur secondaire, type de communication, [type de support], titre de la manifestation, lieu de la manifestation, <adresse URL> (jour mois année de la consultation). Renseignements complémentaires ou Extra.

EXEMPLES

BOISVERT, G. (6 et 7 octobre 1996). « Les tempéraments des gestionnaires comme facteur de rigidité dans l'administration publique », communication affichée, [en ligne], 9e Colloque de l'Association internationale de psychologie du travail de langue française, Sherbrooke, <http://www.aiptf.org/9colloque/boisvert_gaetan/htm> (consulté le 10 octobre 2003).

BERNIER, L. (du 24 au 26 juin 1997). « La planification stratégique au gouvernement du Québec : c'est d'autant plus beau que c'est inutile », communication affichée, [en ligne], VIe Conférence de l'Association internationale de management stratégique à l'École des HEC, du 24 juin au 27 juin, Montréal, <http://www.hec.umontreal.ca/aims/6conference/bernier_luc/htm> (consulté le 12 août 1998).

Publications officielles

Schéma

NOM DE L'AUTEUR, Prénom (Année de publication). *Titre : sous-titre*, auteur secondaire, édition, [type de support], lieu de publication, éditeur ou maison d'édition, nombre de pages ou nombre de volumes, « collection », numéro dans la collection, <adresse URL> (jour mois année de la consultation). Renseignements complémentaires ou Extra.

EXEMPLES

L'auteur est une collectivité

QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (2006). *Indice de défavorisation*, [en ligne], Québec, le ministère <http://www.mels.gouv.qc.ca/stat/Indice_defav/index_ind_def.htm> (consulté le 22 mai 2006).

QUÉBEC. GROUPE DE TRAVAIL SUR L'EXAMEN DES ORGANISMES DU GOUVERNEMENT (2005). *Rapport du Groupe : les 58 organismes désignés par le gouvernement pour 2005-2006*, [en ligne], Québec, Secrétariat du Conseil du trésor, 113 p., <<http://www.tresor.gouv.qc.ca/fr/publications/modernisation/RapportGeoffrion.pdf>> (consulté le 19 octobre 2006).

Bases de données

Schéma

Nom de la base de données (Année, début et fin s'il y a lieu). [type de support], lieu, éditeur ou maison d'édition, <adresse URL> (jour mois année de la consultation). Renseignements complémentaires ou Extra.

EXEMPLE

En ligne

Repère (1980-). [base de données en ligne], Montréal, Services documentaires multimédia, <<http://repere2.sdm.qc.ca/#focus>> (consulté le 8 avril 2005).

Sur cédérom ou DVD-ROM

Canadiana : la bibliographie nationale (2004). [cédérom], Ottawa, Bibliothèque et Archives Canada, <<http://www.collectionscanada.ca/canadiana/s14-200-f.html#C>> (consulté le 20 février 2006).

Articles provenant d'une base de données

Schéma

NOM DE L'AUTEUR (Année de publication). « Titre de l'article : sous-titre », *Titre de la publication en série : sous-titre*, volume, numéro, jour mois, pages correspondant à l'article cité, dans *Titre de la base de données*, [type de support], lieu, éditeur ou maison d'édition, <adresse URL> (jour mois année de la consultation). Renseignements complémentaires ou Extra.

EXEMPLE

BENNETT, B., M. BRADBURY et H. PRANGNELL (2006). « Rules, principles and judgments in accounting standards », *Abacus*, vol. 42, no 2 (juin), p. 189, dans *Blackwell Synergy*, [base de données en ligne], (s.l.), <<http://www.blackwellsynergy.com/doi/full/10.1111/j.1467-6281.2006.00197.x>> (consulté le 20 juillet 2006). Texte intégral.

Courriers électroniques

Schéma

NOM DE L'AUTEUR, Prénom (jour mois année de l'envoi). *Sujet du message* [courrier électronique à la personne qui reçoit le message], [type de support], <adresse par courrier électronique de la personne qui reçoit le message>.

EXEMPLE

FRENETTE, M. (7 mars 1999). *Problèmes informatiques*, [courrier électronique à Yves Dumas], [en ligne], <xxxxxxxx@adresse courriel>.

Forums de discussion - un groupe

Schéma

NOM DU GROUPE. [type de support], <adresse de courrier électronique>.

EXEMPLE

LE GROUPE DES 12. [en ligne], <xxxxxxxx@adresse de courrier électronique>.

Forums de discussion - un message

Schéma

NOM DE L'AUTEUR DU MESSAGE, Prénom (jour mois année du message). « Sujet du message », *Nom du groupe*, [type de support], <adresse de courrier électronique>.

EXEMPLE

ROY, J.-C. (26 mars 1999). « Le financement des services de santé », *Le groupe FSS*, [en ligne], <xxxxxxxx@adresse de courrier électronique>.

Logiciels

Schéma

NOM DE L'AUTEUR, Prénom (Année). *Nom du logiciel* (version - il peut s'agir de la version du système d'exploitation ou de celle du logiciel), [type de support], lieu de publication, éditeur ou maison d'édition, <adresse URL> (jour mois année de la consultation). Renseignements complémentaires ou Extra (il peut s'agir de la description matérielle).

EXEMPLE

MICROSOFT CORPORATION (2006). *Microsoft Office Word 2003* (version 11), [logiciel], Washington, la Cie, <<http://www.microsoft.com/>> (consulté le 15 juin 2006). Configuration requise : Microsoft Windows 2000 avec Service Pack 3 ou version ultérieure, ou Microsoft Windows XP ou version ultérieure, 128 Mo de mémoire RAM ou plus, 150 MO d'espace disque libre.

B.7 Autres types de document ou de support

Document sur microforme

MARLIN, C. (1995). *L'évaluation des politiques publiques*, avec la collaboration de Marthe Galarneau, [microfilm], Ste-Foy, École nationale d'administration publique. 1 bobine.

Document sonore

LEGENDRE, D., et J. LANTHIER (1998). *Un cours d'informatique sans professeur*, [enregistrement sur cassette], Québec, Université Laval, « L'informatique à votre portée ». 2 cassettes.

Document audiovisuel

MAHEUX, S. (réalisateur), et L. MORIN (direct. technique) (1993). *L'ENAP vous présente*, [vidéocassette], Montréal, Radio-Québec. 8 vidéos, 30 min chacune.

Entrevues

LAVIGUEUR, P. (2002). [Entrevue avec Mme Silvie Delorme, présidente de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec], Montréal, le 10 décembre.

Films, émissions de télévision, DVD, CD

FALARDEAU, P. (réalisateur) (2000). *La moitié gauche du frigo*, [DVD], Saint-Laurent, Christal Films. 88 min, son, couleur.

Brochure

COIBEC (s.d.). *Dans l'univers numérique, les droits d'auteur ne sont pas virtuels*, [brochure], Montréal, l'auteur.

Annexe 1 : liste des abréviations

les abréviations les plus utilisées dans la rédaction des notices bibliographiques.

ann.	annexe
art.	article
augm.	augmenté
cédérom DOC	(document optique compact)
chap.	chapitre
collab.	collaborateur, collaboration
coll.	collectif, collection
compil.	compilateur, compilation
corr.	corrigé
dir. publ.	directeur de publication
dir.	directeur, direction, dirigé
éd.	éditeur, édition
env.	environ
fig.	figure
ill.	illustrateur, illustration
ind.	index
introd.	introduction
min	minute
n.p.	non paginé
nouv. éd.	nouvelle édition
no, nos	numéro, numéros
p.	page, pages
ptie	partie
préf.	préface
red.	rédaction, rédigé
ref.	refondu, refonte
réimpr.	réimprimé, réimpression
rév.	révisé
rev.	revu
sect.	section
s.d.	sans date
s.l.	sans lieu
s.n.	sans nom
sér.	série
suppl.	supplément
tabl.	tableau
t.	tome
trad.	traducteur, traduit, traduction
U.S.	États-Unis
vol.	volume

Annexe 2 : Instructions pour la saisie manuelle et l'uniformisation des données bibliographiques dans Zotero

PRÉFÉRENCES ZOTERO

Dans la section z« Citer », onglet « Styles », cocher la case « Inclure les adresses URL des journaux dans les références ».

SAISIE

Les types suivants sont opérationnels avec les styles TOPO et NAPP : Article de colloque; Article de journal; Article de magazine; Article de revue; Chapitre de livre; Livre; Page Web; Rapport; Thèse.

Exemple : saisie d'une référence de type Article de revue (*Journal article*)

(La saisie automatique depuis PubMed est très proche de la saisie requise par TOPO.)

Champ	Instructions de saisie
« Type de document »	Choisir « Article de revue » dans le menu déroulant.
« Titre »	Tous les titres dans le respect de la typo française. Espace avant les deux-points et minuscule après. Le sous-titre prend la majuscule initiale seulement s'il est précédé d'un point.
« Auteur »	Écrire les noms et prénoms au long autant que possible. Mettre un point aux initiales.
« Éditeur »	Par éditeur on entend ici directeur de publication. Même règle d'écriture que les auteurs.
« Résumé »	Facultatif. N'apparaît pas dans les références TOPO.
« Publication »	Nom de la revue. Écrire le nom au long.
« Volume »	Chiffre seulement.
« Numéro »	Chiffre seulement
« Pages »	Page de début et page de fin, les deux chiffres reliés par un trait d'union.
« Date »	Année seulement. (La date complète peut être consignée dans une note jointe, ou dans un duplicata de la référence.)
« Collection »	s/o
« Titre de la coll.»	s/o
« Texte de la coll.»	s/o
« Abrév. de revue »	Nom abrégé de la revue. Facultatif.
« Langue »	s/o
« DOI »	DOI seulement.
« ISSN »	s/o
« Titre abrégé »	s/o
« URL »	URL seulement
« Consulté le »	Jour mois année de consultation. Le DOI (en priorité) ou l'URL (en second choix) apparaîtront dans la référence seulement si une date de consultation est saisie.
« Archive »	s/o
« Loc. dans l'archive »	s/o
« Catalogue de bibl.»	s/o
« Cote »	s/o
« Autorisations »	s/o
« Extra »	s/o
« Date d'ajout »	Automatique.
« Modifié le »	Automatique.

